ASSURANCE VOYAGE GROUPES



L'assurance en plus facile.

LE RESUME DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VOYAGE

(Produit « Assurance Voyage Groupes » n°240)



VOS GARANTIES

☑ OPTION N°.....

- ☐ Extension des frais médicaux
- ☐ Rachat de l'exclusion "engins motorisés"
- ☐ Option Garantie des prix
- ☐ Option Fermeture d'aéroport



VOTRE NUMERO DE CONTRAT PERSONNEL

(n° des Conditions Particulières)

VOUS ETES AMENES A FAIRE VALOIR VOS GARANTIES D'ASSURANCE AVANT OU APRES VOTRE VOYAGE ?

VOUS AVEZ BESOIN D'UNE ASSISTANCE DURANT VOTRE SEJOUR ?

En cas de Sinistre susceptible de donner lieu à une annulation, vous devez annuler votre réservation auprès de l'organisateur du voyage <u>dès que vous en avez connaissance.</u>

Vous devez nous envoyer votre déclaration de sinistre dans les cinq jours ouvrés suite à la survenance de l'événement (en cas d'annulation) ou suite à votre retour de voyage (pour tous les autres cas).



Pour bénéficier des garanties d'assistance du présent contrat, il est IMPERATIF de contacter les services publics de secours dans un premier temps et de contacter ensuite le plateau d'assistance préalablement à toute intervention, ou initiative personnelle <u>afin d'obtenir un numéro de dossier qui, seul, justifiera une prise en charge</u>.

QUI CONTACTER?

APRIL International Voyage

Service Gestion Clients
TSA 10778 - 92679 COURBEVOIE CEDEX
Tél.: +33 1 73 03 41 01
Mail: indemnisation@aprilvoyage.com



QUI CONTACTER ?

24h/24 - 7j/7

Europ Assistance Tél.: +33 1 41 85 22 55

N° de contrat à communiquer : 240



Lors de la souscription du contrat, communiquez votre adresse e-mail à votre agent de voyages et bénéficiez des avantages de notre « Compagnon de voyage » :

et un accès direct au plateau d'assistance en un clic!

Application disponible gratuitement sur App Store et Google Play, directement en flashant le logo ci-contre



VOS GARANTIES EN SYNTHESE

NTANTS TTC MAXIMUM PAR PERSONNE		Annulation		Annulation Bagages		Annulation Assistance		(sque et mentaire		Assistanc		
IONTANTS TTC WAXINOW FAR FE	OPTIONS N°	1	3	4	5	7	9	11	13	15	16	17	19	20
	ANNULATION DE	VOY	AGE											
	 7 623 € / personne et 38 112 € / évén. 15 € / personne sauf stipulation contraire 													
Maladie (à l'exclusion des rechutes et aggravations), accident, décès Licenciement économique	Dommages aux locaux privés / pro	•			•		•		•					
Maladie (y compris les rechutes et aggravations)	Grossesses Maladies psychiques		•	•		•		•			•	=		
Obtention d'emploi Mutation Suppression des congés payés	Refus de visa Vol dans les locaux privés / pro Dommages au véhicule Vol de papiers d'identité Accident de transport public			•										
	BAGAGE	S												
Vol, perte, destruction des bagages	• 762 € / personne								-	•				-
Vol, perte, destruction des bagages	• 1 524 € / personne										•			
	• 50 % du capital assuré • 30 € / dossier				_	_			_	_	•			
	ASSISTANCE RAPA	TRIE	MENT			:						E		
Envoi d'un médecin sur place Rapatriement du corps Frais funéraires Retour anticipé Frais de recherche et de secours Assistance juridique à l'étranger Avance de caution pénale à l'étranger Prolongation de séjour Retour des accompagnants Frais médicaux à l'étranger • Europe occidentale et bassin méd. • Reste du monde • Soins dentaires d'urgence	• Frais réels • Frais réels • Frais réels • Frais réels • 762 € • Billet retour • 762 € / personne et 7 622 € / événement • 762 € • 46 € / jour (maxi. 10 jours) • Billet retour • 30 490 € • 76 225 € • 229 € • 30 € / dossier						•		•			•	•	
	• 75 000 € • 150 000 € • 30 € / dossier						0	0	0	0		0	0	(
ACHAT DE L'EXCLUSION "Accidents résiquad, jet-ski, motoneige)"	ultant de l'utilisation d'un engin motorisé						0	0	0	0		0	0	C
	INTERRUPTION DE	VOY	AGE	:		:								
	 6 098 € / pers. et 30 490 € / événement Avoir du prix du voyage initial 													
	RESPONSABILIT • 1 000 000 € / sinistre • 76 € / sinistre (sauf corporel)	E CIV	ILE						•					
- Tranchise	INDIVIDUELLE A	CCIDE	NT											
Capital décès ou infirmité permanente accidentelle	• 3 049 € / personne et 152 449 € / événement													
	GARANTIE DE	S PRI	X	:		:						:		
aéroportuaires, portuaires et variation du cours des devises	 8% du prix du voyage avec un maximum de 150 € / personne en Long-courrier et de 75 € / personne en Moyen-courrier 4 500 € / événement 40 € / personne 											0		
	FERMETURE D'AE	EROP	ORT											
→ Franchise	 80 € / jour / pers. (max. 5 nuits) 1 jour 100 € / personne 								0	0		0		

opri∟ international | voyage

TSA 30780 92679 COURBEVOIE CEDEX Tél: 01 73 03 41 01 www.aprilvoyage.com



R02 – 240 – 06.8.2018 – MPL – Document non contractuel – L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'APRIL International Voyage présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'APRIL International Voyage. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.